

RAPPORT-PREAVIS
N° 151/2019
AU CONSEIL COMMUNAL

Réponse au postulat de Mme la Conseillère communale Chloé Besse intitulé « Femmes en marche, un autre regard sur l'espace urbain »

Délégué municipal : M. Maurice Gay

1^{re} séance de la commission

Date	Lundi 25 mars 2019 à 19h
Lieu	Salle des maquettes, place du Château 3, 3 ^{ème} étage

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Le 26 mars 2018, Mme la Conseillère communale Chloé Besse déposait un postulat intitulé « Femmes en marche, un autre regard sur l'espace urbain ». Celui-ci demande que la Municipalité étudie l'organisation de marches destinées aux femmes dans les espaces publics de la ville, afin d'en recueillir leurs analyses et de faire évoluer leurs aménagements en prenant mieux en compte leurs besoins et attentes.

Ce rapport-préavis a pour but de répondre au postulat en formulant une proposition de méthode pour la mise en œuvre de ces marches, ainsi qu'une évaluation du coût estimé d'une telle démarche.

I. Descriptif du projet

I.1 Historique

Les marches de femmes dans l'espace public ont été initiées au Canada au début des années 1990 à Toronto et Montréal, sous l'impulsion conjointe d'organisations de femmes et des services municipaux. Ce dispositif repose sur l'expertise des habitantes et a pour but d'améliorer la sécurité des espaces publics. Ces marches débutent en effet par un diagnostic partagé, résultant d'une enquête de terrain qui porte sur les différentes composantes d'un environnement urbain : signalisation, visibilité, animation des lieux et présence humaine, aménagement, maintenance et entretien des équipements publics, et ont pour objectif de formuler des recommandations d'aménagement à l'intention des autorités publiques.

Depuis 2014, le réseau France Médiation coordonne une expérimentation de marches exploratoires, à laquelle participent 12 villes, en partenariat avec les structures de médiation sociale et le tissu associatif. Cette expérimentation vise à renforcer la place des femmes dans l'espace public dans les quartiers sensibles de la ville.

S'inspirant de ce modèle, plusieurs villes en Suisse romande ont déposés un postulat pour organiser ces marches : Lausanne, Morges et Yverdon notamment. A Lausanne, une marche de femmes a eu lieu en septembre dernier, encadrée par un bureau spécialisé bernois. La promenade s'est déroulée en soirée sur inscription, selon un itinéraire défini par les services de la Ville, au centre-ville (de la place Saint-François à la place Chauderon) avec des arrêts prédéterminés pendant lesquels les mandataires ont pris note des commentaires des participantes. A ce jour, les résultats de cette marche ne sont pas encore connus.

La Ville de Nyon souhaite engager une démarche similaire et offrir, lors de quatre marches exploratoires, un espace de discussion privilégié autour de l'espace urbain à différents groupes de femmes. Ces marches viseront l'établissement d'un diagnostic d'aménagements et de situations pouvant rendre compliquées des actions du quotidien, imprimer une certaine incertitude ou crainte dans l'espace public, tendre à exclure les femmes de certains lieux publics, etc.

Sans vouloir se focaliser sur la question des genres, l'organisation de marches exploratoires destinées uniquement aux femmes permettra d'aménager un espace de parole et de rencontre privilégié qui renforcera leur légitimité à s'exprimer sur les transformations urbaines, et valorisera leurs connaissances en tant qu'expertes de leur lieu de vie.

I.2 Méthode proposée

A. Pilotage du projet

Un Comité de projet (COPRO) composé de différents services de la Ville de Nyon, d'un mandataire, ainsi que de quatre femmes, habitantes ou usagères de Nyon, sera constitué afin de piloter le projet. Ces femmes actives dans le milieu associatif ou culturel de la ville, dans différents domaines et différents contextes urbains seront invitées par la Ville de Nyon afin d'apporter une connaissance précise du terrain et ce, dès l'élaboration du processus.

Ainsi, un contact avec les futures participantes aux marches sera facilité, leurs réseaux pouvant être sollicités, ceci afin de permettre que le projet soit relayé dans différents milieux nyonnais.

B. Parcours

Le premier objectif du comité de projet sera d'établir deux tracés traversant des quartiers divers de la ville : un parcours à travers le centre-ville et un dans les quartiers au nord de la gare sont envisagés à ce stade. Ils seront à détailler en fonction de la connaissance des membres du COPRO de ces lieux, en sachant qu'une certaine flexibilité sera admise pendant les marches selon les envies exprimées par les participantes en cours de route. Chacun de ces itinéraires sera parcouru de jour et de nuit, soit 4 marches en tout.

Le mandataire se chargera d'établir un premier diagnostic *in situ*, afin d'initier les discussions pendant les marches. Ces promenades commentées seront ouvertes à toutes les femmes désireuses d'y participer.

C. Déroulement des marches

Comme dit précédemment, deux itinéraires précis auront été définis au préalable par le comité de projet, mais des variations de parcours pourront être envisagées selon les connaissances des participantes.

Cette ouverture à l'imprévu permettra de valoriser les connaissances des femmes sur leur ville et d'intégrer au diagnostic certains endroits qui auraient échappé au COPRO. D'une durée d'une heure approximativement, ces moments d'exploration et de discussion se concentreront sur la place des femmes dans l'espace urbain en abordant des thèmes variés tels que :

- légitimité en tant que femme dans l'espace urbain ;
- qualité de l'infrastructure publique (mobilier urbain, aménagements, etc.) ;
- attractivité de l'offre d'activité en plein air pour les femmes de tous âges ;
- accessibilité et mobilité ;
- sécurité, etc.

Pendant la marche, les observations et remarques exprimées seront immédiatement retranscrites sur une carte. Des photographies des objets de discussion (lieux, aménagements, etc.) seront réalisées et directement localisées sur la carte, recensant ainsi tous les thèmes qui auront fait l'objet d'une discussion ou d'un commentaire. Ce matériel constituera, à la fin des quatre marches exploratoires, la base pour la retranscription du processus et l'élaboration du matériel de synthèse.

Cette carte aura une double vocation : communiquer à la population les résultats du processus, et apporter à la Ville de Nyon un document pouvant servir de support aux planifications et réalisations futures.

La carte sera accompagnée d'un rapport détaillant la démarche et ses résultats. Celui-ci contiendra, entre autres, des préconisations sur les impacts possibles et concrets de la démarche.

D. Suites à donner aux marches

Les résultats de ces marches pourraient se concrétiser selon trois types de projets, invoquant trois échelles différentes :

1. Le développement d'initiatives citoyennes ou associatives, entreprises par les habitantes et habitants et soutenues par la Ville de Nyon.
2. La reconnaissance et la prise en compte des avis exprimés par les femmes dans les projets de transformation urbaine à plus long terme et à plus large échelle menés par la Ville de Nyon.
3. La réalisation de micro-interventions lors d'ateliers collectifs, encadrés par un mandataire spécialisé, pour répondre de manière immédiate – sans attendre des grandes transformations futures – à des problèmes ou des lacunes soulevés pendant les explorations.

C'est sur ce dernier axe que la concrétisation des marches pourrait être rapidement mise en œuvre. L'échelle intermédiaire concerne des projets à mi-chemin entre des initiatives citoyennes et des planifications urbaines.

En effet, les marches exploratoires peuvent permettre de révéler des situations problématiques, dont la résolution semble insurmontable du point de vue de l'habitant, mais dont la trop petite échelle exclut souvent une prise en considération concrète et rapide par la Ville. La mise en évidence de ces situations lors des marches est l'occasion d'y amener des réponses concrètes et immédiates. La réalisation de micro-interventions dans l'espace urbain pourrait prendre la forme de moments de construction collective, dont les objectifs sont divers :

- valoriser la parole des femmes en rendant concrètes des observations faites pendant les marches exploratoires ;
- intégrer les hommes aux réflexions menées pendant les marches et ouvrir le débat à une échelle citoyenne ;
- renforcer le lien social au travers d'actions collectives ;
- proposer des améliorations immédiates de l'espace public et du cadre de vie des habitantes.

La mise en œuvre de cette étape sera évaluée suite aux résultats des marches exploratoires.

2. Incidences financières

Selon un devis demandé à un bureau spécialisé dans les démarches participatives dans l'espace public, le mandat comprenant les étapes A à C décrites ci-dessus s'élève à un montant d'environ CHF 13'000.-. L'étape suivante sera évaluée ultérieurement, suite aux résultats des marches, cas échéant.

La Municipalité propose que cette dépense soit prise en charge sans dépassement (report ou abandon d'autres projets) sur le budget de fonctionnement des services de l'administration concernés.

3. Conclusion

Pour répondre au postulat de Mme Chloé Besse intitulé « Femmes en marche, un autre regard sur l'espace urbain », la Municipalité propose d'organiser 4 marches exploratoires avec différents groupes de femmes, deux de jour et deux de nuit, en centre-ville et dans les quartiers au nord de la ville.

Les enseignements tirés de ces explorations pourront donner lieu à des interventions sur l'espace public à diverses échelles : constructions collectives rapides ou réaménagements conséquents à inclure dans des planifications de plus long terme. Elles constituent en tous les cas une occasion unique pour que la Ville consacre un temps privilégié à l'écoute des utilisatrices de l'espace public nyonnais.

Le Conseil communal de Nyon

vu le rapport-préavis N° 151/2019 concernant la réponse au postulat de Mme la Conseillère communale Chloé Besse intitulé « Femmes en marche, un autre regard sur l'espace urbain »,

ouï le rapport la commission chargée de l'étude de cet objet ;

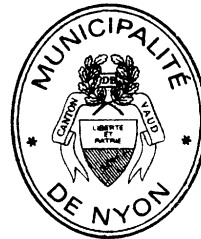
Attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour :

décide : de prendre acte du rapport-préavis N° 151/209 valant réponse au postulat de Mme la Conseillère communale Chloé Besse intitulé « Femmes en marche, un autre regard sur l'espace urbain ».

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 11 février 2019 pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic :



Le Secrétaire :

Daniel Rossellat

P.-François Umiglia

Annexe :

- Postulat de Mme la Conseillère communale Chloé Besse intitulé « Femmes en marche, un autre regard sur l'espace urbain »

POSTULAT – FEMMES EN MARCHÉ : UN AUTRE REGARD SUR L'ESPACE URBAIN

L'espace public devrait, par définition, appartenir à toutes et tous. Malheureusement, dans les faits, il est investi de manière très différente par chacun au quotidien. Des études ont démontré que l'espace public appartient prioritairement aux hommes et que les femmes s'y sentent moins à l'aise.[1] Chacun est en mesure d'observer que la problématique du harcèlement est actuellement sur le devant de la scène, constatation fortement préoccupante.

Les motifs de cette répartition inéquitable de l'espace public sont multiples et historiques. Des études expriment aujourd'hui que certains partis pris du développement de l'espace urbain « durable » conduiraient à renforcer ces comportements. [2] Sans remettre en question les évolutions de la commune d'aujourd'hui, il est indispensable de prendre en compte les préoccupations des femmes dans les aménagements de l'espace public.

Des améliorations notables sur un sujet aussi complexe nécessiteront des évolutions éducatives, culturelles, sociales qui prendront malheureusement leur temps et ne sont pas exclusivement du ressort communal. Ceci étant, nous proposons que notre commune apporte sa pierre à l'édifice et se penche sur la problématique de l'occupation de son espace urbain de la façon la plus simple : en demandant leur avis aux femmes elles-mêmes, dans une approche concrète et participative, sur le terrain.

Le concept de « marche exploratoire[3] » a été développé au Canada à la fin du siècle dernier et repris dans différentes villes de France dans les années 2000. Il s'agit de réaliser des diagnostics en arpentant les rues des quartiers pour observer le terrain. Cette action permet de faire des critiques sur le secteur, d'identifier des obstacles à la mobilité et à la sécurité des habitants, mais également de révéler des aspects positifs du milieu, dans une approche participative qui associe différents acteurs pour faire évoluer une situation.

Pour qu'elles permettent d'améliorer concrètement les conditions de vie en ville des femmes, les « marches exploratoires[4] » devraient réunir un groupe d'habitantes et d'habitants, des acteurs sociaux du quartier (animateurs des centres socioculturels, travailleurs sociaux hors murs), mais aussi des représentants des services communaux, notamment de l'urbanisme et de la sécurité. Cet outil facilite l'appropriation de l'espace public par tous, et implique concrètement le citoyen dans les améliorations possibles pour la sécurité des femmes, leur cadre de vie, et renforce leur compétence et leur légitimité par une approche démocratique et inclusive.

Enfin, cette action citoyenne profitera à l'ensemble des habitantes et habitants de la Commune, toutes et tous utilisateurs de l'espace public, et tendra à développer leur participation à la vie collective en dialoguant avec les institutions locales.

Par ce postulat, nous demandons à la Municipalité d'étudier la possibilité de mettre en œuvre des marches exploratoires dans différents quartiers de la Ville de Nyon, afin de mettre en lumière les besoins spécifiques des femmes dans l'espace public et offrir des solutions concrètes aux problèmes qui seront identifiés par elles.

[1] Yves Raibaud, in *Le sexe des villes a deux boules*, Charlie Hebdo, 15 avril 2015 (<http://www.laure-daussy.fr/cv/portfolios/le-sexe-des-villes-a-deux-boules-charlie-hebdo>)

[2] Yves Raibaud, *La ville durable creuse les inégalités*, CNRS 2015 (<https://lejournal.cnrs.fr/billets/la-ville-durable-creuse-les-inegalites>)

[3] Centre d'écologie urbaine de Montréal, *Outils pour transformer sa ville, Marche exploratoire* (<http://www.ecologieurbaine.net/fr/outils-8-test/item/85-marche-exploratoire>)

[4] Comité interministériel des villes, *Guide méthodologique des marches exploratoires*, Cahiers pratiques hors-série, Editions du CIV (www.ville.gouv.fr/IMG/pdf/sgciv-guidemarcheexploratoire.pdf)

Au nom du Parti Socialiste nyonnais

Chloé Besse